

# Un appel contre la fermeture de Jean-de-la-Fontaine

Jeudi, les délégués communautaires sont invités à se prononcer pour ou contre la fermeture de l'école primaire Jean-de-la-Fontaine, en juillet. Karim Houllier, délégué d'Argentan, appelle à voter contre.

Dans une lettre ouverte adressée à la rédaction, Karim Houllier, délégué d'Argentan au conseil communautaire, siégeant dans l'opposition au conseil municipal de la ville centre, invite sans détour à voter contre la fermeture de l'école Jean-de-la-Fontaine. Il s'exprime en son nom et celui d'un de ses deux colistiers de la liste « Argentan, faisons le ensemble 2020 », Marc de Goussancourt.

Brigitte Choquet, colistière également et 10<sup>e</sup> vice-présidente de Terres d'Argentan, n'a pas répondu à nos sollicitations pour savoir si elle était solidaire de ce courrier.

## Mobilisation en juin, annonce faite en septembre

Le contexte : les parents d'élèves de l'école primaire Jean-de-la-Fontaine se battent depuis juin contre la fermeture de l'école de leurs enfants. Ils se sont mobilisés bien avant l'annonce officielle de cet événement, qu'ils avaient senti venir. C'est lors d'une réunion entre élus et parents d'élèves en septembre que le président de l'intercom Terres d'Argentan, Frédéric Leveillé, avait annoncé son intention : « Je proposerai au conseil communautaire du 21 décembre la fermeture de l'école Jean-de la-Fontaine au 15 juillet 2024 ». Les protestations qui s'en sont suivies n'ont rien changé à la décision de l'intercom.

Dans sa lettre ouverte intitulée « Peur sur la ville ! », Karim Houllier rappelle l'importance qu'à pour lui l'école en tant que service public : « Il est donc rare, voire inédit de voir un élu tant insister pour fermer une école entière [...], écrit-il. Le combat mené par les parents d'élèves de l'école Jean De La Fontaine est aussi le vôtre. Tout simplement parce qu'il est le préalable à une situation à laquelle vous serez probablement confrontés tôt au tard, et pour laquelle notre soutien sera indispensable le moment venu. »

« D'éventuelles contreparties induites » ?

Le délégué d'Argentan laisse entendre que le vote de ses pairs pourrait avoir des conséquences sur le soutien de l'intercommunalité à leur commune : « Je ne peux pas croire qu'une très grande majorité des maires qui compose le conseil communautaire puisse voter cette fermeture en son âme et conscience. Ou alors les éventuelles contreparties induites sur le développement des infrastructures de leur commune pourraient s'en trouver annihilées, si ce vote était contraire à la volonté d'un seul homme. »

Dans son courrier, Karim Houllier indique qu'il va demander le vote à bulletin secret : « N'y a-t-il pas plus antidémocratique que de faire voter une décision si importante à main levée ? », estime-t-il. « **Il faudrait qu'un tiers des élus soutiennent ma demande pour que le vote s'effectue à bulletin secret**, nous a-t-il confié. **Je vais donc demander deux votes à bulletin secret : le premier pour valider, ou non, le second.** »

Réponse déjà faite...

Renvoyant à la réunion de jeudi prochain, le président de Terres d'Argentan n'a pas commenté l'appel du délégué d'Argentan. Il nous a adressé cette réponse écrite : « Les éléments contextuels et factuels ont été donnés à plusieurs reprises lors de réunions publiques et ateliers avec les parents d'élèves de l'école Jean-de-la-Fontaine, mais également avec la presse lors de plusieurs interviews. »

**Judi 21 décembre**, à 18 h, conseil communautaire de Terres d'Argentan interco à la mairie d'Argentan, salle Rotenburg, place du Dr-Couinaud. Accès libre.

Danièle FOUREY.



Karim Houllier (2e à gauche), délégué d'Argentan à l'intercom et membre de l'opposition municipale d'Argentan, était présent lors de la rencontre de deux parlementaires de l'Orne à l'invitation de l'APE de l'école La Fontaine, le 1er décembre. Archives Ouest-France